DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT DE LUNEVILLE

COMMUNE de SOMMERVILLER

28 rue de lorraine 54110 SOMMERVILLER

tél. 03 83 48 21 08 fax: 03 83 46 66 40 mairie.sommerviller@wanadoo.fr

Lundi:

10h-12h et 15h-18h

Mercredi: 10h-12h et 15h-18h

Jeudi:

10h-12h et 15h-18h

Vendredi: 10h-12h

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE **ADMINISTRATIF 2017**

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible à la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2017.

I Section de fonctionnement :

L'année 2017 génère un excédent de fonctionnement de 348 571.71€

<u>Dépenses</u>:

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté d'environ 2.4 % par rapport à celles de 2016 passant ainsi de 522 $800.56 \in$ à 535 $318.09 \in$.

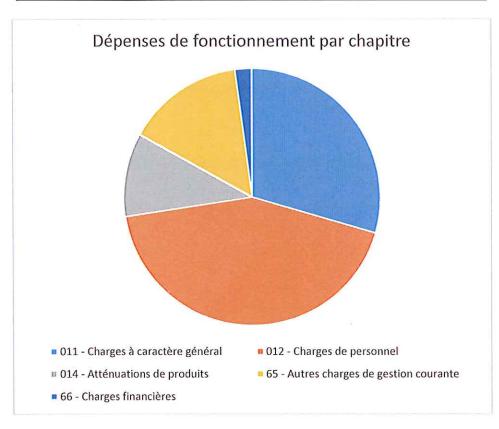
Les dépenses de personnel ont augmenté de 11.9%. L'absence d'un agent qui a été remplacé (un agent titulaire est payé par la commune quand il est en maladie, mais la commune se fait rembourser : il y a donc des recettes supplémentaires) et l'augmentation du nombre de contrat aidé.

Les autres charges de gestion courante ont diminué de 6.4 % suite à l'arrêt du versement de la subvention à Jeunesse et Territoire du Sânon (4500 €).

Les autres dépenses sont restées stables.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	CA 2017		
011 - Charges à caractère général	157 976,17 €		
012 - Charges de personnel	230 508,39 €		
014 - Atténuations de produits	56 321,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	79 311,25 €		
66 - Charges financières	11 201,28 €		
TOTAL	535 318,09 €		



Recettes:

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 29 % par rapport à celles de 2016 passant de 607 882.27 € à 784 416.28 €.

Le coût supplémentaire lié au remplacement d'agents absents a beaucoup augmenté les remboursements fait par l'assurance.

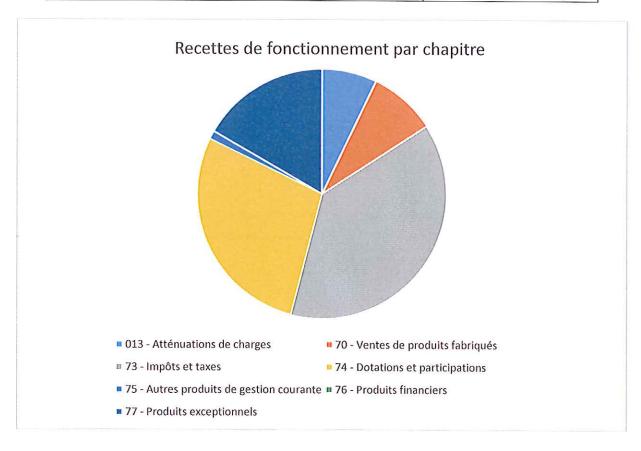
Le chapitre «73 : impôts et taxes » est passé de 289 896.53 € à 299 623.18 € soit une augmentation d'environ 3%.

La dotation globale de fonctionnement est passée de 107 615 € à 104 523 € mais l'ensemble du chapitre « 74 : dotations et participations » a augmenté de 4%. C'est la dotation de solidarité rurale qui a fortement augmenté (+28.4%).

Au chapitre « 77 – Produits exceptionnels », le reversement exceptionnel de 130 000 € du Syndicat Intercommunal d'Assainissement explique la forte augmentation des recettes de fonctionnement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	CA 2017		
013 - Atténuations de charges	55 517,48 €		
70 - Ventes de produits fabriqués	68 679,66 €		
73 - Impôts et taxes	299 603,18 €		
74 - Dotations et participations	221 376,32 €		
75 - Autres produits de gestion courante	8 607,41 €		
76 - Produits financiers	2,19 €		
77 - Produits exceptionnels	130 630,04 €		
TOTAL	784 416,28 €		



II Section d'investissement o

Dépenses:

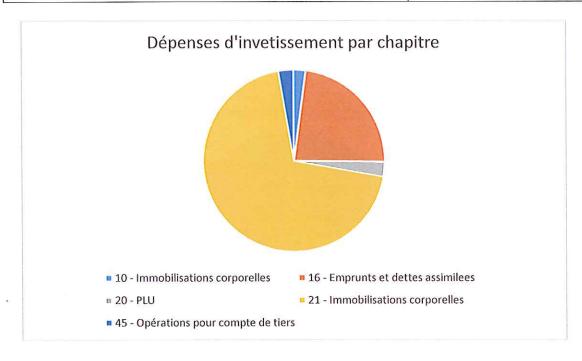
Les dépenses d'investissement se sont élevées à 255 087.68 €.

Les principales dépenses sont :

- Le remboursement du capital des emprunts : 69 362.62 €
- Le PLU: 6 937.20 €
- La rénovation de l'éclairage public (avec l'enfouissement rue des Grands Meix) : 87 539.13 €
- L'école numérique : 14 245.92 €
- La rénovation de la toiture des nouveaux ateliers municipaux : 55 731.42 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	CA 2017 5 650,00 €		
10 - Immobilisations corporelles			
16 - Emprunts et dettes assimilées	61 062,62 €		
20 - PLU	6 937,20 €		
21 - Immobilisations corporelles	184 314,90 €		
45 - Opérations pour compte de tiers « école numérique »	7 122,96 €		
TOTAL	259 437,68 €		



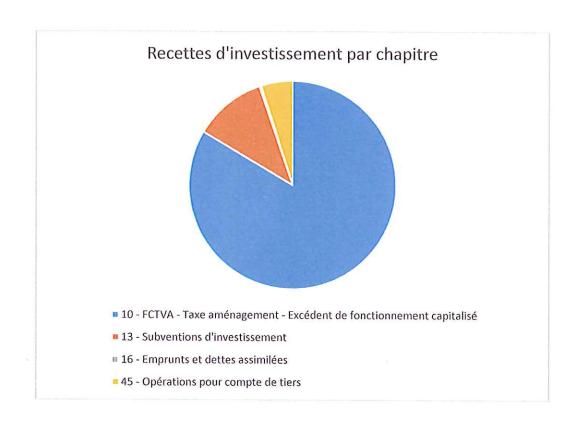
Recettes:

Les recettes d'investissement sont passées de 254 853.86 € à 121 021.72 €.

En 2016, un emprunt de 100 000 € a été réalisé pour l'achat du hangar qui sera transformé ateliers communaux ; ce qui explique la forte diminution des recettes d'investissement. Les subventions reçues correspondent aux travaux suivants : columbarium, accessibilité, changement des portes de la mairie, achat tracteur et remorque.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	CA 2017		
10 - FCTVA - Taxe aménagement - Excédent de fonctionnement capitalisé	101 057,41 €		
13 - Subventions d'investissement	13 625,33 €		
16 - Emprunts et dettes assimilées	350,00 €		
45 - Opérations pour compte de tiers « Ecole numérique »	5 988,98 € 121 021,72 €		
TOTAL			



·			